

## Préserver l'eau et les milieux aquatiques des Îles du Ponant

Dossier de la rédaction de H2o  
October 2022

L'Agence de l'eau Loire-Bretagne et l'association Les Îles du Ponant signent le 23 septembre un accord de programmation pour l'amélioration de la ressource en eau des 13 Îles du Ponant du bassin Loire-Bretagne. La signature a eu lieu à la mairie de l'Île aux Moines dans le Morbihan, en présence des représentants des communes de : l'Île d'Yeu ; l'Île aux Moines ; l'Île d'Arz ; Houat ; Hœdic ; Bangor, Locmaria, Palais et Sauzon de Belle-Île-en-Mer ; Groix ; Sein ; l'archipel des Glénan ; Molène ; Ouessant ; Batz et Brhat.

En 2015, l'agence de l'eau et l'association Les Îles du Ponant ont réalisé avec les communes insulaires un diagnostic de la situation de la ressource en eau sur les Îles. Ce diagnostic partagé a conduit à élaborer un premier programme d'actions sur la période 2016-2018. Celui-ci est renouvelé pour la période 2022-2024. Les objectifs généraux sont : la limitation des pollutions domestiques par des actions tant sur l'assainissement collectif que non collectif ; la gestion économe de la ressource en eau potable et la protection des captages ; la protection et la restauration de milieux aquatiques ; l'amélioration de la qualité des eaux des zones portuaires. La particularité de ce programme d'actions tient dans la reconnaissance des spécificités insulaires. Pour prendre en compte les surcoûts des travaux liés au caractère insulaire, l'agence de l'eau majorera de 40 % ses coûts plafonds. De 2022 à 2024, l'accord de programmation prévoit un montant de dépenses de 10,5 millions d'euros. La participation financière de l'agence pourra atteindre 4,5 millions d'euros.

Agence de l'eau Loire-Bretagne